



Association Nationale du Pottok

Maison « Piarrestea »

64640 HELETTE

Tél: 06 20 02 28 48

Mail: anpottoka@yahoo.com

Hélette, le 2 février 2022

Cher(e) Ami(e),

Les concours annuels nationaux et internationaux d'étalons, de race pottok, en vue d'obtenir l'agrément à la monte publique, se dérouleront :

*Samedi 26 mars , à HÉLETTE,
à partir de 9 heures, pour les étalons de montagne.*

*Dimanche 27 mars 2022, à **BIARRITZ**
PÔLE EQUESTRE de BIARRITZ, Rue de Palassie 64200 BIARRITZ
à partir de 8 heures 30, pour les étalons de sport.*

L'association prend en charge les boxes, du samedi 14 heures au dimanche fin des épreuves. Ceux qui souhaitent prendre des boxes en dehors de ce créneau devront, faire la réservation soit par téléphone au 06 20 02 28 48 ou en remplissant le document de réservation (en annexe) à retourner par E-mail : contact@pole-equestre-biarritz.com . Chaque nuitée supplémentaire (30€) sera à la charge de l'éleveur. Le samedi après-midi les poneys auront accès à la grande carrière ou se déroulera le lendemain l'épreuve de CSO.

Possibilité de logement sur place en remplissant le document de réservation. Contactez directement le Pôle Équestre de Biarritz pour la réservation.

Les cavaliers ou cavalières présentant leur cheval devront être munis d'une carte de la FFE ou d'une attestation d'assurance responsabilité civile qu'ils produiront en même temps que le document d'accompagnement.

Un étalon ne peut concourir que dans l'un ou l'autre des concours. L'approbation étalon de montagne pourra être délivrée à BIARRITZ.

ENGAGEMENTS

ATTENTION, toutes les personnes qui ont un compte sur le site des Haras Nationaux doivent s'engager via internet, sur le site <http://engagement.sfet.fr/> , puis cliquer sur le concours de HELETTE ou BIARRITZ et sur l'onglet « je m'engage » et suivre les instructions. La date limite d'inscription au concours est fixée au **12 mars 2022**.

Concours montagne : 12 € pour les adhérents - 17 € pour les non-adhérents
Concours sport : 15 € pour les adhérents - 30 € pour les non-adhérents

Les personnes n'ayant pas de compte Haras Nationaux, sont invitées à nous contacter au 06 20 02 28 48.

Les personnes qui s'engagent par papier devront nous faire parvenir les engagements **avant le 10 mars 2022**, ainsi qu'un Relevé d'Identité Bancaire et du règlement des engagements qui sera de **20€**.

à : Association Nationale du Pottok - maison « Piarrestea » 64640 HELETTE

Lorsque le cheval est présenté « monté », ne pas oublier d'inscrire le nom du cavalier, dans la rubrique concernée de la feuille d'engagement ou meneur sur le site de la SFET.

Nous tenons à souligner que, si le jury et son président pensent que lors d'une épreuve, le cavalier et/ou le cheval sont en danger, ils se donnent le droit d'interrompre, pour eux, l'épreuve. Les chevaux doivent être bien préparés pour participer à une telle épreuve, qui nécessite un effort physique considérable.

Vous trouverez, également, annexés à ce courrier, le règlement des concours d'approbation d'étalons montagne et sport, les reprises de dressage et d'attelage.

Avant le début du concours, les propriétaires devront se présenter, au secrétariat du concours, pour obtenir leur numéro de passage et régler, si cela n'a pas encore été fait, leur adhésion, à l'ANP. Ils devront alors présenter leurs étalons pour la toise et la vérification de leur identité accompagnés du document d'accompagnement délivré par SIRE et le certificat de vaccination.

Pour un bon déroulement des épreuves, les éleveurs devront veiller à être prêts pour prendre leur tour de présentation.

Suite à la **modification du stud book** une présentation de mâles, de plus de 3 ans « Origine Constatée » avec 50% de sang Pottok dont l'un des 2 auteurs n'est inscrit, ni au livre A ni au livre B, dont le père est Pottok approuvé dans la race en national, sera organisée, en marge du concours, en vue de leur éventuelle inscription, à titre initial, au livre B Pottok (voir demande d'inscription en annexe).

Comptant sur votre présence et dans l'attente de vous rencontrer,

Je vous prie d'agréer, cher(e) ami(e), l'expression de mes plus cordiales salutations.

Le Président,

Didier DUBLANC